ENVIRONNEMENTS

| Aqui! | Politiques | Environnements | Temps forts | Cultures | Saveurs |

La lettre électronique

Abonnez-vous gratuitement à la

lettre électronique d'aqui.fr pour
recevoir chaque semaine,
l'essentiel de l'actualité
d'Aquitaine.

Nouveau !!!

AQUI!



Comment refaire la ville ?

« Ghetto urbain » ou « Petite
cité dans la prairie », deux
regards sur la banlieue







La traçabilité des châteaux du bordelais en question



Ľ

dans la revue PLoS ONE. 26/12/2008

La Aménagement du territoire :

L'égide de Cap Sciences



Pour son 13e Théâtre de la science, Cap Sciences s'est lancé dans un programme estampillé environnement. Il est question d'homme, de paysage et de coexistence entre les deux. Les rencontres ont débuté le samedi 8 décembre et s'achèveront en mai de l'année prochaine. Le temps pour les intervenants d'aborder les enjeux et les concepts qui se cachent derrière le simple mot de « paysage ». La conférence qui s'est déroulée ce lundi 15 décembre à l'Institut de journalisme de Bordeaux Aquitaine (IJBA) s'inscrit dans cette droite ligne. Avec comme thème Aménagement du paysage : affaire d'élus ou d'experts ? Et les citoyens ? », la réflexion a porté sur la compétence du citoven à se mêler des bouleversements paysagers de sa commune. 17/12/2008

Du côté des éditeurs Aquitains: Utovie joue la carte des guides pratiques écolos



Marie Fougère et Jean-Marc Carité installés depuis 1971 à Geaune dans les Landes se sont spécialisés dans l'écologie pratique. « Nous avons toujours été éditeurs écolos, même lorsque nous avons fait du livre jeunesse, un créneau où il y a énormément de choses superbes mais sur lequel nous, petits éditeurs, étions mal placés sur les prix». Utovie décline des titres autour d'un produit avec sa collection l'Encyclopédie d'Utovie, fait le tour de l'argile, du chardon de bois, du GPL ou du mur solaire. Le tout constitue une sorte de « Que sais-je » sur des sujets avant un rapport avec les bonnes pratiques ménageant l'environnement. L'éditeur veut aider ses lecteurs à mettre en pratique le jardinage, l'élevage le cas échéant. Habitat, alimentation, santé figurent parmi les principaux centres d'intérêts. 15/12/2008

résident du Club des villes et territoires cyclables s'inquiète pour la sécurité des cyclistes

La traçabilité des produits alimentaires est une exigence de plus en plus forte des consommateurs. La moindre faille dans la chaîne alimentaire crée aujourd'hui un scandale et une psychose. Et, cette attente de la population en matière de traçabilité touche désormais aussi les propriétés viticoles. C'est même une obligation légale depuis peu. Pour les petites propriétés viticoles, il n'est pas toujours évident de s'adapter. Pressentant qu'un marché est en train de naître, une société girondine vient d'inventer un logiciel pour leur faciliter la tâche.

Le 30 juin dernier, le Néerlandais Eric Albada, propriétaire du célèbre château Giscours, troisième grand cru classé de Margaux, a été condamné par le tribunal de Bordeaux à 6 mois de prison avec sursis et à 25.000 euros d'amende pour fraude. Les faits remontent au milieu des années 90, Giscours a trompé ses clients en assemblant des cuves de vins de Margaux et de Haut-Médoc, quatre fois moins cher. L'affaire a fait grand bruit et peut porter tort à la profession. Aujourd'hui, ceci ne devrait plus se reproduire. Depuis 2005, les propriétés viticoles sont soumises à une obligation de traçabilité, comme tous les autres produits alimentaires, selon la réglementation européenne (article 18 du règlement 178/2002).

Un logiciel conçu spécialement pour la traçabilité des produits viticoles

Ceci étant, l'adaptation se fait progressivement, car bon nombre de viticulteurs notent encore les assemblages qu'ils ont pu réaliser sur des bouts de papier. Des bouts de papier, qui, parfois, se perdent. Mais, ces derniers mois, depuis la réforme des agréments, les contrôles douaniers se multiplient. En cas de non respect de la législation, les viticulteurs encourent une amende de près de 7 500 euros. De quoi faire réfléchir... Partant de ce constat, Julien Maillet, 28 ans, ingénieur agricole, a donc décidé en juillet 2007, avec son ami, Alain Bousquet, 55 ans, spécialiste en gestion viti vinicole, de créer une société, Visio Viti Vini et un logiciel entièrement dédié au recueil des informations permettant d'assurer une traçabilité complète des produits viticoles. Un brevet a même été déposé pour conserver le bénifice de cette innovation. C'est une solution idéale pour les petites propriétés viticoles, qui n'ont pas les moyens de se payer un responsable qualité pour s'occuper de ce dossier, qui requiert à la fois des compétences juridiques et informatiques. Ce qui n'est pas forcément la tasse de thé de la plupart des viticuleurs.

La traçabilité, un atout pour vendre son vin à l'étranger

Le principe est simple. Le viticulteur dispose d'un fichier excel, où il doit saisir quelques données (utilisation de produits phytosanitaires, assemblages...) et les envoyer une fois par mois à Visio Viti Vini. La société se charge ensuite de traiter les informations avec son logiciel "Compta verte" et d'établir une traçabilité complète, avec des graphiques. La société se charge également de vérifier la cohérence des résultats pour éviter tout problème en cas de contrôle. "95% des traçabilités que je reçois ne sont pas conformes. On accompagne véritablement le viticulteur. Nous sommes les seuls à le faire dans le bordelais", rappelle Julien Maillet. La prestation coûte en moyenne 1 000 euros, avec 10 heures d'accompagnement.

Visio Viti Vini compte actuellement une quarantaine de clients. Le marché devrait grandir. Les besoins sont d'autant plus grands aujourd'hui, que "si l'on veut gagner des parts de marché à l'étranger, il faut avoir une traçabilité de sa production viticole. C'est un atout et un gage de sérieux", souligne Julien Maillet.

Site internet : www.visiovitivini.fr

Nicolas César



Déjà parus sur Aqui.fr...

Vinitech 2008 à Bordeaux : et quand la vigne aura trop chaud ? 03/12/08

La fête de l'Arbre et des fruits d'antan: les 29 et 30 novembre à Montesquieu (47) 30/11/08

Le Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux s'engage à réduire de 15% d'ici 5 ans les émissions de gaz à effet de serre de la filière 20/11/08

<u>Une convention d'affaires autour de l'économie de l'environnement en mars à Bordeaux</u> 11/11/08 <u>Dix mille consommateurs aquitains remplissent leur panier auprès d'une Amap</u> 07/11/08

A Bordeaux, Me Landete prône la création d'un nouveau fonds d'indemnisation pour les dommages écologiques 05/11/08